

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30737**

Intitulé

Directeur d'activités

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole des hautes études commerciales du Nord (EDHEC Business School)

Directeur EDHEC

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Dirigeant d'Activités exerce les activités principales suivantes :

A1. Elaborer la stratégie de développement d'une entreprise ou d'une activité stratégique au niveau national ou international
Afin de remplir ses objectifs le dirigeant d'activité doit définir les axes de développement. Pour se faire il analyse l'entreprise à travers différents prismes, juridique, commerciale, comptable, ... Cela lui permet d'avoir une bonne compréhension de l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, ses forces ses faiblesses, ainsi que le panorama concurrentiel qui lui fait face. Il identifie ainsi les enjeux clés de succès et les axes de développements qui en découle. Il peut ensuite sélectionner les meilleures opportunités et allouer ou réallouer les budgets en accord avec sa stratégie de développement.

A2. Piloter et optimiser la gestion des flux de trésorerie et la performance financière
Dans un premier temps le dirigeant d'activité est responsable du respect de la législation et tout manquement peut directement lui être incombé c'est pourquoi il contrôle l'établissement, l'envoi effectif et la conformité aux normes en vigueur des documents fiscaux et réglementaires.
Dans un second temps il pilote les opération comptable et financière courantes en exploitant les systèmes d'information adaptés à sa disposition pour effectuer ou valider les opérations courantes. Il tient les livres de comptes en y consignant l'ensemble des opérations comptables et financières en s'assurant de respecter les normes et réglementations. Il suit la performance grâce à des tableaux de bord mensuelle qu'il élabore et des indicateurs qu'il définit. En relevant et en analysant les états financiers il peut mettre en place des actions sur les flux de trésorerie si nécessaire.

Enfin, il met en place et pilote un système de contrôle de gestion, il élabore des tableaux de bord qui intègre les tableaux de bord mensuels, les bilans comptables, états financiers et liasses fiscales. Il définit ses indicateurs et niveaux d'alertes. Il effectue un suivi des résultats et met en place des procédures de gestion.

A3. Piloter et animer les équipes
Le rôle de dirigeant d'activité dans ses fonctions dites « RH » est fédérateur, son rôle est d'animer et motiver ses équipes. Capable d'adapter son style de management en fonction de la multi-culturalité des équipes il met en place des outils afin de contrôler la productivité. Il identifie le besoin en compétences et en déduit les actions de formation ainsi que les postes à pourvoir qui feront l'objet d'un recrutement. Il mesure l'impact et corrige de ses actions de motivation si nécessaire.

A4. Mener des actions de communication sur la stratégie de développement de l'entreprise tant en interne qu'auprès des acteurs de l'environnement socio-économique
Le dirigeant d'activité mène des actions de communication aussi bien interne qu'externe. Ses actions de communication internes visent à renforcer la cohésion des équipes. Il identifie les collaborateurs clés dans le relai de l'information aux seins des différents services de l'entreprise afin de stimuler et renforcer le circuit de l'information interne. Il favorise la transparence dès que possible et améliore l'implication de ses collaborateurs dans la communication et leur attribuant des taches d'élaboration de contenu divers et variés en accord avec leur niveau de qualification.

Il mène aussi des actions de communication en externe, son but est de représenter et valoriser l'entreprise et ses produits aux yeux des acteurs de l'environnement socioéconomique de l'entreprise.

A5. Mettre en place un système de veille réglementaire, financière et technique, en phase avec le projet de développement de l'entreprise ou de l'activité stratégique
Le dirigeant d'activité est aussi capable de garantir la compétitivité de l'entreprise en élaborant et en pilotant un dispositif de veille. Il identifie les sources pertinentes et détermine la fréquence à laquelle elles doivent être relevé. Puis il met en place la politique de veille c'est à dire la façon dont les informations sont analysées, synthétisées et transmises dans l'entreprise.

Le (la) titulaire est capable de :
Définir les axes de développement stratégique en intégrant les investissements, les DAS, la concurrence, l'organisation et le potentiel du marché ainsi que des lois en vigueur dans les pays ciblé par l'activité.
Contrôler l'établissement, l'envoi effectif et la conformité aux normes, des différentes déclarations fiscales et réglementaires de l'organisation
Effectuer et valider les opérations comptables et financières courantes, en assurant à l'aide des outils numériques et systèmes d'information adaptés, la tenue des livres de compte et en consignant l'ensemble des opérations dans le respect des normes et

réglementation.

En fonction des objectifs stratégiques de l'organisation, et en analysant les données comptables et financières, élaborer un système de contrôle de gestion

Fédérer et piloter les équipes en analysant les contraintes culturelles et les lacunes en compétences afin de mettre en place un style de management adapté et proposer un plan de formation permettant l'évolution des collaborateurs.

Mener des actions de communication afin de favoriser l'activité de l'entreprise auprès des acteurs de l'environnement socio-économique

Renforcer l'implication des collaborateurs au travers d'action de communication interne afin d'améliorer la cohésion.

Elaborer et piloter un processus de veille pour entretenir la compétitivité de l'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Dirigeant d'Activités travaille dans des entreprises de production de biens et de services de tous secteurs d'activité. Les secteurs BtoB, BtoC, Industries, Services, Retail, Institutions, Assurances sont les plus représentés.

- Directeur stratégique : Directeur Général, Général Adjoint, d'Exploitation, d'Entité Autonome, d'Usine
- Directeur opérationnel : Directeur Commercial, Marketing et Communication, Achats, Logistique
- Directeur fonctions support : Directeur Financier, Ressources Humaines, Systèmes d'Information, Projet
- Directeur nouveaux métiers : Directeur Digital, Recherche & Développement, Innovation, Transformation

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1707 : Stratégie commerciale

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification « Directeur d'activités » est délivrée suite à l'obtention des cinq blocs de compétences composants celle-ci. Aucun des blocs n'est optionnel.

Chaque bloc de compétences peut s'obtenir indifféremment des autres. Un certificat est délivré pour chaque bloc de compétences.

Les candidats sont évalués selon les modalités suivantes :

Modalité 1, Contrôle continu : des évaluations écrites ont lieu tout au long de l'année à travers des études de cas individuelles, des questions ouvertes, des QCM et des cas pratiques. Les sujets portent sur l'ensemble des connaissances nécessaires pour mettre en œuvre les compétences ciblées par chaque module de formation. Les évaluations sont réalisées par les enseignants, souvent des professionnels du métier ciblé, ayant assuré chaque module et sont validées par la direction pédagogique.

Modalité 2, Rapport d'expérience professionnelle : en lien avec une expérience professionnelle, les candidats doivent remettre en présenter un rapport d'expérience professionnelle de gestionnaire comptable. Dans le cadre du rapport, ils doivent analyser les enjeux du métier en se basant sur une problématique rencontrée sur le terrain en lien avec la compétence évaluée. Ce rapport est présenté et argumenté devant un jury de professionnels.

Modalité 3, Etude de cas : A partir d'une situation réelle reconstituée, le candidat devra apporter une réponse écrite argumentée, a une problématique en lien avec la compétence à évaluer. La réponse est évaluée par un ou plusieurs professionnels.

Modalité 4, Mise en situation : A partir d'une situation réelle reconstituer, le candidat sera évalué par un ou plusieurs professionnels, lors d'une mise en situation en lien avec la compétence ciblée.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30737 - Elaborer la stratégie de développement d'une entreprise ou d'une activité stratégique au niveau national ou international	Descriptif : Définir les axes de développement stratégique en intégrant les investissements, les DAS, la concurrence, l'organisation et le potentiel du marché ainsi que des lois en vigueur dans les pays ciblé par l'activité. Modalités d'évaluation : Contrôle continu Etude de cas

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30737 - Piloter et optimiser la gestion des flux de trésorerie et la performance financière	<p>Descriptif : Effectuer et valider les opérations comptables et financières courantes, en assurant à l'aide des outils numériques et systèmes d'information adaptés, la tenue des livres de compte et en consignnant l'ensemble des opérations dans le respect des normes et réglementation. En fonction des objectifs stratégiques de l'organisation, et en analysant les données comptables et financières, élaborer un système de contrôle de gestion</p> <p>Modalités d'évaluation : Contrôle continu Rapport d'expérience professionnelle Etude de cas Mise en situation professionnelle</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30737 - Piloter et animer les équipes	<p>Descriptif : Fédérer et piloter les équipes en analysant les contraintes culturelles et les lacunes en compétences afin de mettre en place un style de management adapté et proposer un plan de formation permettant l'évolution des collaborateurs.</p> <p>Modalités d'évaluation : Contrôle continu Etude de cas</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30737 - Mener des actions de communication sur la stratégie de développement de l'entreprise tant en interne qu'auprès des acteurs de l'environnement socio-économique	<p>Descriptif : Mener des actions de communication afin de favoriser l'activité de l'entreprise auprès des acteurs de l'environnement socio-économique Renforcer l'implication des collaborateurs au travers d'action de communication interne afin d'améliorer la cohésion.</p> <p>Modalités d'évaluation : Contrôle continu Etude de cas</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30737 - Mettre en place un système de veille réglementaire, financière et technique, en phase avec le projet de développement de l'entreprise ou de l'activité stratégique	<p>Descriptif : Elaborer et piloter un processus de veille pour entretenir la compétitivité de l'entreprise</p> <p>Modalités d'évaluation : Contrôle continu Etude de cas</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> · Le Directeur de la formation continue de l'EDHEC, Président du Jury · Le Directeur du programme « Dirigeant d'Activités », Assesseur · 1 professeur titulaire 4 membres externes, indépendants de l'EDHEC, issus des milieux professionnels visés par la certification « Dirigeant d'Activités » (2 représentants salariés et 2 représentants employeurs)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	<ul style="list-style-type: none"> · Le Directeur de la formation continue de l'EDHEC, Président du Jury · Le Directeur du programme « Dirigeant d'Activités », Assesseur · 1 professeur titulaire 4 membres externes, indépendants de l'EDHEC, issus des milieux professionnels visés par la certification « Dirigeant d'Activités » (2 représentants salariés et 2 représentants employeurs)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur d'activités" avec effet du 01 juin 2015, jusqu'au 24 mai 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

23 titulaires par an en moyenne

Autres sources d'information :

<http://www.edhec.com>

EDHEC - Directeur d'Activités

Lieu(x) de certification :

EDHEC (Ecole des Hautes Etudes Commerciales)

Campus de PARIS

18, rue du 4 septembre

75002 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

EDHEC (Ecole des Hautes Etudes Commerciales) - Campus de Paris - 18, rue du 4 septembre - 75002 Paris

Historique de la certification :